

FICHE DE DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Direction des Systèmes d'Information

Délégataire principal: **M. Philippe AMOURETTE** — Directeur Adjoint

1. DÉLÉGATION – DIRECTION DU SYSTÈME D'INFORMATION

1.1 Délégataire principal

Délégation permanente est donnée à M. Philippe AMOURETTE, Directeur Adjoint, à l'effet de signer tous actes administratifs, documents et correspondances relatifs:

- à l'organisation du système d'information,
- à la gestion des projets informatiques,
- à la continuité générale du fonctionnement du SI du GHPP,
- à la coordination des infrastructures et services SI,
- à la mise en œuvre des orientations stratégiques de la direction.

1.2 Suppléance spécifique — Système d'Information

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe AMOURETTE, délégation est donnée à **Mme Nadine DE GRAEVE** — Responsable du Service Informatique, pour toutes les fonctions relatives au SI, hors achats.

2. DURÉE

La présente fiche prend effet à compter de sa signature et demeure valable jusqu'à la nomination d'un nouveau responsable ou jusqu'à modification ou abrogation par décision du Directeur Général.

3. SIGNATURES

Fait à Montélimar le 1er décembre 2025,

Le Directeur Général



M. Mathieu MONIER

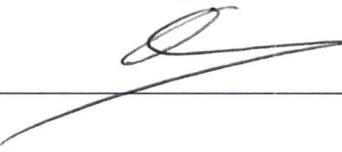


Suppléante:

Le Délégataire principal



M. Philippe AMOURETTE

Mme Nadine DE GRAEVE — Responsable du SI	
---	--